



Le vendredi 29 septembre 2006, de 14h00 à 19h00
Bibliothèque de l'Ordre - Palais de Justice, 2 Boulevard du Palais, 75001 Paris

LE BLANCHIMENT : L'AVOCAT EUROPEEN INSTRUMENTALISE ?

(LANGUE DE TRAVAIL : LE FRANÇAIS)

13 h 45 : Accueil des participants

14h15 : ALLOCUTION DE BIENVENUE :

- **Monsieur le Bâtonnier Yves REPIQUET, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris**
- **Madame Anouk DARCET-FELGEN, Président de la délégation Paris – Ile de France de l'UAE, Avocat au Barreau de Paris**
- **Monsieur Joë LEMMER, Président de l'UAE, Avocat au Barreau de Luxembourg**

14h30 : RAPPEL DE L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

- **La réglementation européenne et son évolution :**
Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER, Immediat past President du Comité Consultatif des Barreaux Européens (CCBE), Avocat au Barreau de Paris, VATIER ET ASSOCIES
- **La réglementation française et la position du Barreau de Paris :**
Monsieur le Bâtonnier Yves REPIQUET, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris

15h30 : ANALYSE COMPARATIVE DU NOUVEL AVOCAT EUROPEEN ENTRE DEVOIR DE VIGILANCE ET OBLIGATION DE DECLARATION DE SOUPCON.

Animation : Madame Anouk DARCET FELGEN, Président de la délégation Paris – Ile de France de l'UAE, Avocat au Barreau de Paris, BMH AVOCATS

- **Allemagne : Monsieur Christophe GRONEN, Avocat aux Barreaux de Paris et de Munich, BMH AVOCATS**
- **Belgique : Monsieur Michel MAHIEU, Avocat à la Cour de cassation (Belgique), professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles**
- **Italie : Monsieur Giovanni BANA, Président de la Commission de droit pénal communautaire de l'UAE, Avocat au Barreau de Milan, Studio legale BANA**
- **Luxembourg : Monsieur le Bâtonnier Charles KAUFHOLD, Avocat au Barreau de Luxembourg, KAUFHOLD OSSOLA & ASSOCIES**
- **Pays-Bas : Monsieur Peter BAAUW, Président du comité du droit pénal du CCBE, Avocat au Barreau d'Utrecht, VAN ODIJK ADVOCATEN**
- **Royaume-Uni : Lord Gordon SLYNN of HADLEY, Law Lord (magistrat), HOUSE OF LORDS, Londres**

Pause

17h00 : AU-DELA DES RISQUES POUR L'AVOCAT : LA MISE EN PERIL DES DROITS FONDAMENTAUX ?

Animation : Monsieur Jean-Pierre SPITZER, directeur scientifique de l'UAE, Avocat au Barreau de Paris, SCP CHAMPETIER DE RIBES - SPITZER

- **La compatibilité de ces nouvelles obligations avec les droits fondamentaux tels que dégagés par les deux Cours Suprêmes Européennes :**
Monsieur le Bâtonnier Bertrand FAVREAU, Président fondateur de l'UAE, Avocat au Barreau de Bordeaux, FAVREAU & CIVILISE
- **L'application des nouvelles réglementations prises dans le cadre du troisième pilier, privent-elles le justiciable du droit au juge ?**
Monsieur le Professeur Henri LABAYLE, Professeur à l'Université de Pau
- **Le blanchiment européen vu par les magistrats français :**
Monsieur Laurent DAVENAS, Avocat Général près la Cour de Cassation
Monsieur Renaud VAN RUYMBEKE, Premier Juge d'instruction près le Tribunal de Grande Instance de Paris, section économique et financière

18h45 : CONCLUSIONS : Monsieur Pierre CHAIGNE, AMCO, Vice Président de la délégation Paris – Ile de France de l'UAE, Avocat au Barreau de Paris, SCP Pierre CHAIGNE et Associés

19h00 : FIN DES TRAVAUX

COCKTAIL

AVEC LE CONCOURS DE :

L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS
MONSIEUR MARC ASSA, PRESIDENT DE TARKETT SAS, Nanterre
J.L. AVOCATS, Luxembourg

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats



Renseignements : Madame Anouk DARCET-FELGEN Tel : (33) (0) 1 42 66 63 19 –
Fax : (33) (0) 1 42 66 64 81 Site Internet UAE [www.uae.lu]

COMPOSITION DU COMITE D'ORGANISATION DE LA DELEGATION PARIS – ILE DE FRANCE DE L'UAE

Président :	Maître Anouk DARCET-FELGEN, BMH AVOCATS
Vice Président :	Maître Pierre CHAIGNE, SCP Pierre CHAIGNE et Associés
Secrétaire Général :	Maître Nicolas KERAMIDAS, UGGC
Trésorier :	Maître Alexandre GRUBER, LMT Avocats
Secrétaires Généraux adjoints :	Maître Charlotte POSSE, étude Me HUYGHES Maître Christophe GRONEN, BMH AVOCATS
Relations Publiques :	Maître Laurence DENIS-LEROY, cabinet DENIS-LEROY Maître Marie-France GUET, cabinet GUET et Associés
Conseillers :	Maître Jacques BROUILLET, FIDAL Maître Patrick SERGANT, WHITE & CASE
Directeur scientifique	Maître Jean-Pierre SPITZER, CHAMPETIER DE RIBES– SPITZER



COUPON REPONSE

M. – Mme – Mlle :
(N° de Toque :/ Adresse.....)
Assistera / Assisteront :

- Aux travaux du Colloque « LE BLANCHIMENT : L'AVOCAT EUROPEEN INSTRUMENTALISE ? »
du 29 septembre 2006 de 14h00 à 19h00 50 EUROS

Cocktail : offert

**REPONSE SOUHAITEE AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2006
AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT JOINT**

Modalités de paiement : par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'UAE et à adresser à Maître Alexandre Gruber, LMT Avocats, 5 rue Beaujon 75008 Paris, ou par virement bancaire, IBAN FR76 30003 03183 00150058662 69, BIC SOGEFRPP